



SEANCE PLENIERE DU COMITE SYNDICAL DU 16 JANVIER 2006 PROCES - VERBAL

MEMBRES DU COMITE SYNDICAL PRESENTS

Monsieur Michel CARTI
Monsieur Jacques MAUGEIN
Monsieur Alain RENARD
Monsieur Guy TRUPIN

Monsieur Jean-Pierre TURON

Conseiller Communautaire
Conseiller Général de la Gironde
Vice-Président du Conseil Général
Questeur Assemblée Départementale
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la CUB
Maire de Bassens

MEMBRES ABSENTS ET EXCUSES

Monsieur Jean-Didier BANNEL
Madame M.C. CARLE de la FAILLE
Monsieur Gérard CHAUSSET
Monsieur Michel DUCHENE
Monsieur Nicolas FLORIAN
Monsieur Vincent LIMINIANA
Monsieur Patrick PUJOL

Conseiller Communautaire
Conseillère Communautaire
Conseiller Communautaire
Conseiller Général de la Gironde
Conseiller Général de la Gironde
Conseiller Général de la Gironde
Vice-Président de la CUB
Maire de Villenave d'Ornon

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Mlle Françoise BEGUE
Madame Nathalie BRICHE
Monsieur Bruno de GRISSAC
Mme Corinne HERBET
Monsieur Frédéric LAPUYADE

SMEGREG
Conseil Général de la Gironde
SMEGREG
SMEGREG
SMEGREG

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la première réunion du comité syndical convoqué pour le 11 janvier 2006, le comité peut délibérer valablement ce jour sans condition de quorum.

La séance est ouverte à 9h30 par Monsieur Alain RENARD, Président du Syndicat Mixte et qui présidera la séance à ce titre.

1 / Procès-verbal de la réunion du comité syndical du 16 novembre 2005

En l'absence de remarque ou d'observation sur le procès-verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2 / Programme d'études du SMEGREG pour 2006

Les études déjà entreprises et qui se poursuivent et les nouvelles études à lancer sont présentées.

Le Comité Syndical prend acte de l'avancement des études dont il a décidé la réalisation et notamment :

- prospections sur le flanc sud de l'anticlinal de Villagrains :

Monsieur le Président souhaite organiser une réunion entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, les collectivités concernées et le Smegreg.

- prise d'eau sur le Ciron :

Un suivi analytique sur un cycle hydrologique (12 mois) vient de débiter en partenariat avec le Conseil Général. Il permettra de faire le point sur la qualité des eaux du Ciron et les possibilités de potabilisation de l'eau.

Monsieur TURON rappelle qu'une prise d'eau dans le Ciron est l'une des pistes proposée de longue date par la Lyonnaise des Eaux et que cette étude permettra une analyse objective de l'intérêt de cette solution.

Le Comité syndical décide de retenir les études et actions nouvelles suivantes par ordre de priorité :

- Recherches de ressources de substitution :

- alluvions de la Garonne : investigations à mener pour optimiser l'implantation d'un futur champ captant pour alimenter l'Entre-deux-Mers ;
- Oligocène des environs de Sainte Hélène : simulations dans le modèle mathématique nord aquitain mis à jour ;
- potentialités de l'Oligocène en Entre-deux-Mers comme alternative au moins partielle aux alluvions de Garonne pour le nord du Cœur de l'Entre-deux-Mers.

- Mise en œuvre des solutions de substitution dont la faisabilité est démontrée :
 - étude générale sur les solutions administrative, juridique et financière pour la mise en œuvre de substitutions intéressant plusieurs collectivités ;
 - étude des solutions technique, administrative, juridique et financière pour la mise en œuvre d'une substitution pour la Communauté Urbaine de Bordeaux et les collectivités estuariennes du nord de l'agglomération à partir de l'Oligocène de Sainte Hélène.
- Recherches de nouvelles ressources de substitution :
 - alternatives à la solution prise d'eau de Galgon : nouvelle prospection entreprise pour le Syndicat du Cubzadais Fronsadais.

Monsieur MAUGEIN apporte une précision quant à la formulation du rapport : « *une nouvelle prospection pourrait être entreprise pour le Syndicat du Cubzadais Fronsadais qui devait être, dans le schéma directeur de 1996, le plus important « client » de la prise d'eau de Galgon* ».

- potentialités de la nappe du Miocène en périphérie de l'agglomération bordelaise ;
- prospections en nord Médoc dérivées du schéma en cours d'élaboration.
- Promotion des économies d'eau et de la maîtrise des consommations :
 - étude des mécanismes à intégrer dans les contrats de délégation des services d'eau potable pour déconnecter au moins partiellement la rémunération du délégataire du volume d'eau vendu ;
 - étude des mécanismes de tarification à l'usage des services d'eau potable les incitant à maîtriser leur consommation.

Monsieur TURON indique qu'il s'agit là de deux sujets importants dans le cadre des relations contractuelles entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Lyonnaise des Eaux.

- Etudes prévues par le SAGE Nappes profondes Gironde :
 - bilan des objectifs quantitatifs du SAGE prévu à la mesure 3-8 de celui-ci ;
 - mise en place d'un outil de saisie des données sur les prélèvements AEP des collectivités girondines.

Monsieur TURON informe le Comité syndical de l'orientation proposée, notamment par Lyonnaise des Eaux, vers les eaux de la Garonne comme ressource de substitution. Il souhaiterait qu'une étude soit menée par le SMEGREG sur ce sujet, en particulier sur la qualité des eaux de la Garonne.

Monsieur le Président suggère donc, pour ce faire, de se rapprocher du Syndicat Mixte d'Etudes pour l'Aménagement de la Garonne (SMEAG).

3 /Budget primitif 2006

Le projet de budget primitif est présenté ; il permet la réalisation des propositions formulées en séance du 16 novembre 2005 lors du débat d'orientation budgétaire.

Les résultats de l'exercice budgétaire 2005 seront affectés postérieurement au vote du compte administratif lors du budget supplémentaire 2006.

La participation des deux partenaires fondateurs du SMEGREG est équivalente à celle versée en 2005 et seules les subventions de l'Agence de l'Eau qui ont été notifiées sont inscrites à ce budget primitif.

Le Comité syndical décide d'intégrer au projet de budget primitif une subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne d'un montant de 25.220 € sur l'étude relative au guide des bonnes pratiques de l'arrosage des espaces verts et des terrains de sport, qui a été notifiée le 12 janvier.

Ce budget primitif 2006 s'équilibre donc à 678.570 €.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité des membres présents (pour : 5 voix, contre : 0, abstention : 0) :

- d'adopter les principes d'un vote du budget par chapitre ;
- d'adopter le budget de budget primitif joint en annexe qui lui a été présenté ;
- d'autoriser le Président à percevoir les recettes et engager les dépenses.

~ ~ ~ ~ ~

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

La prochaine réunion du Comité Syndical aura lieu le 21 février 2006 à 9 heures au SMEGREG.

Bordeaux, le 31 janvier 2006

Le Président

Alain RENARD